



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique économique

Question écrite n° 18058

Texte de la question

M. Eric Raoult attire l'attention de M. le ministre des départements et territoires d'outre-mer sur le difficile problème d'encadrement du crédit pour les entreprises des départements et territoires d'outre-mer. En effet, les entreprises, et plus particulièrement les PME, se plaignent actuellement des limitations du crédit bancaire, qui diminuent de 20 à 30 p. 100 des encours de l'année précédente, octroyés par le réseau bancaire, notamment dans les Antilles. Ces restrictions de crédits s'accompagnant de plus de taux supérieurs à ceux pratiqués en Métropole, risquent de fragiliser, voire de bloquer les possibilités de reprise prévues par la mise en place de la « loi Perben ». Un assouplissement rapide et substantiel s'avérerait indispensable pour permettre notamment le développement de l'emploi dans les Dom-Tom. Une conversation avec son collègue chargé des finances serait à cet égard particulièrement utile et urgent. Il lui demande donc s'il compte répondre à cette proposition et à ses remarques.

Données clés

Auteur : [M. Raoult Éric](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18058

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : départements et territoires d'outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 1994, page 4539